

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Collodium 8%

N° d'article 21125000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Réactif pour analyses

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG
Industriestrasse 35
9100 Herisau
No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58
Adresse email de la personne
responsable pour
cette FDS sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

STOT SE 3 H336

Flam. Liq. 3 H226

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
EUH019	Peut former des peroxydes explosifs.

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.10.19

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Oxyde de diéthyle

Informations complémentaires

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****Oxyde de diéthyle**

No. CAS	60-29-7			
No. EINECS	200-467-2			
Numéro d'enregistrement	01-2119535785-29-XXXX			
Concentration	>= 66			%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Flam. Liq. 1	H224		
	Acute Tox. 4	H302		
	STOT SE 3	H336		

Autres ingrédients**Éthanol**

No. CAS	64-17-5			
No. EINECS	200-578-6			
Concentration	>= 10	< 25		%
Le renvoi: [4]				
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Flam. Liq. 2	H225		

Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote

No. CAS	9004-70-0			
Concentration	>= 1	< 10		%
Le renvoi: [4]				
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Flam. Sol. 1	H228		

Eau

No. CAS	7732-18-5			
No. EINECS	231-791-2			
Concentration	>= 1	< 10		%
Le renvoi: [4]				

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.10.19

Propane-2-ol

No. CAS	67-63-0
No. EINECS	200-661-7
Numéro d'enregistrement	01-21194557558-25-XXXX
Concentration	< 1 %
Le renvoi: [4]	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
Flam. Liq. 2	H225
Eye Irrit. 2	H319
STOT SE 3	H336

Méthanol

No. CAS	67-56-1
No. EINECS	200-659-6
Numéro d'enregistrement	01-2119433307-44-XXXX
Concentration	< 1 %
Le renvoi: [4]	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
Flam. Liq. 2	H225
Acute Tox. 3	H301
Acute Tox. 3	H311
Acute Tox. 3	H331
STOT SE 1	H370

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 1	H370	>= 10
STOT SE 2	H371	>= 3 < 10

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Eventuellement apport d'oxygène. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir - danger d'aspiration. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Vertiges, État d'excitation, Crampes, Nausées, Vomissements, troubles cardio-vasculaires, Narcose

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.10.19

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau en excès

Moyens d'extinction non-appropriés

Dioxyde de carbone, Mousse, Produit d'extinction à sec, Sable

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, montée de la pression et risque d'éclatement possibles.

Développement des gaz toxiques. Vapeurs nitreuses (NOx); Après extinction du feu le matériel peut être instable et s'allumer de nouveau ou dégager des gazes toxiques. Pour cette raison assurer que le résidu du feu et mouillé profondément avec eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Rabattre les vapeurs par pulvérisation d'eau. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer un apport d'air frais. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les vapeurs.

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles
- Ne pas fumer.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Humidifier, ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Jamais laisser assécher. Conserver le récipient bien fermé. Veiller à la bonne aération des locaux.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Ne pas fumer. Eviter le choc et le frottement. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur <= 40 °C

Stabilité au stockage

durée de stockage jusqu'à 24 mois

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Précautions pour le stockage en commun

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.10.19

Ne pas stocker en commun avec: Alcalines, substances corrosives, Amines, Agents d'oxydation, Ne pas stocker avec des liquides combustibles.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Protéger du rayonnement direct du soleil.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Oxyde de diéthyle

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	1200	mg/m ³	400	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1200	mg/m ³	400	ppm(V)

Etablie le: 2017; Remarque: ZNS, Geruch, OAWKT HU; NIOSH

Éthanol

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	960	mg/m ³	500	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1920	mg/m ³	1000	ppm(V)

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSc; OAW, FormalKT HU; INRS, NIOSH

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Veiller à une ventilation adéquate.

Protection respiratoire - Note

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Protection respiratoire en présence des gaz.

Protection des mains

Gants (résistants aux solvants)

Matériau approprié butylique caoutchouc - Butyl

Épaisseur du gant 0.5 mm

Temps de pénétration 8 h

Gants antistatiques

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; Protection du visage

Protection du corps

Combinaison de protection antistatique

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide, visqueux
Couleur	incoloré à faiblement jaunâtre
Odeur	odeur d'éther
Couleur	limpide à faible trouble
valeur pH	
Remarque	neutre
Point de fusion	

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.10.19

Remarque	N'est disponible		
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Valeur	env.	34	°C
Pression		1013	hPa
Point d'éclair			
Valeur	-	40	°C
limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité			
Limite d'explosivité, inférieure		1.7	%(V)
Limite d'explosivité, supérieure		36	%(V)
Pression de vapeur			
Valeur		576	hPa
température		20	°C
Densité			
Remarque	N'est disponible		
Hydrosolubilité			
Remarque	N'est disponible		
Température d'inflammabilité			
Valeur		170	°C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Peut former des peroxydes explosifs. Forme avec l'air des mélanges gazeux explosibles.

10.2. Stabilité chimique

Protéger de l'action de la lumière.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Protéger de l'action de la lumière. Air

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Flamme. Etincelles. battement. friction. Augmentation de la température diminue la stabilité et le produit devient décomposé. Prévenir la vaporisation du moyen mouillage.

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact de l'air. Ozone (danger d'explosion!), oxygen, Danger d'explosion avec: Halogènes, Des agents d'oxydation forts, Réagit au contact de l'acide nitrique. soufre, peroxyde d'hydrogène (H₂O₂).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Péroxydes

Autres données

sensible à l'air. Danger d'explosion. Les vapeurs et le gaz peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

ATE	290	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.10.19

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Oxyde de diéthyle**

Espèces	rat			
CL 50		200	à	2000 mg/kg

Éthanol

Espèces	rat			
DL50		7060		mg/kg
Source		Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.		

Éthanol

Espèces	rat			
DL50		10470		mg/kg

Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote

Espèces	rat			
DL50	>	2000		mg/kg

Propane-2-ol

Espèces	rat			
DL50		5840		mg/kg
méthode		OCDE 401		

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**Propane-2-ol**

Espèces	lapin			
DL50		13900		mg/kg
méthode		OCDE 402		

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**Oxyde de diéthyle**

Espèces	rat			
CL 50	>	20		mg/l
Durée d'exposition		4	h	

Propane-2-ol

Espèces	rat			
CL 50	>	25		mg/l
Durée d'exposition		6	h	
Administration/Forme		Vapeurs		
méthode		OCDE 403		

Corrosion/irritation cutanée

Remarque	le produit est irritant pour les muqueuses.
Remarque	Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation	irritant
------------	----------

sensibilisation

Remarque	Aucune effect de sensibilisation connu.
----------	---

Sensibilisation (Composants)**Oxyde de diéthyle**

Espèces	cobaye
évaluation	non sensibilisant

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque	Changement d'hémogramme possible.
----------	-----------------------------------

Expériences issues de la pratique

L'inhalation a un effet narcotique ou provoque une sensation d'ivresse. L'inhalation des vapeurs du

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.10.19

produit peut causer des maux de tête, la somnolence et l'étourdissement. Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Autres données

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Substance de référence	Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote		
Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)		
CL 50	>	5000	mg/l
Durée d'exposition		96	h
méthode	OECD 203		
Substance de référence	Éthanol		
Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)		
CL 50	>	8140	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Substance de référence	Oxyde de diéthyle		
Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)		
CL 50		2840	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Substance de référence	Oxyde de diéthyle		
Espèces	Pimephales promelas		
CL 50		2600	mg/l
Durée d'exposition		96	h

Toxicité pour les poissons (Composants)**Oxyde de diéthyle**

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)		
CL 50	>	100	mg/l
Durée d'exposition		48	h

Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)		
CL 50	>	5000	mg/l
Durée d'exposition		96	h
méthode	OECD 203		

Propane-2-ol

Espèces	Pimephales promelas		
CL 50		9640	mg/l
Durée d'exposition		96	h
méthode	OCDE 203		

Toxicité pour les daphnies

Substance de référence	Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote		
Espèces	Daphnia magna		
CE50	>	10000	mg/l
Durée d'exposition		48	h
méthode	OECD 202		
Substance de référence	Oxyde de diéthyle		
Espèces	Daphnia magna		
CE50		165	mg/l
Durée d'exposition		24	h

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.10.19

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Oxyde de diéthyle**

Espèces	Daphnia magna		
CE50	> 100		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote

Espèces	Daphnia magna		
CE50	> 10000		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
méthode	OECD 202		

Propane-2-ol

Espèces	Daphnia magna		
CL 50	9714		mg/l
Durée d'exposition	24	h	
méthode	OCDE 202		

Toxicité pour les algues

Substance de référence	Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote		
EC/LC50	> 10000		mg/l
Durée d'exposition	78	h	

Toxicité pour les algues (Composants)**Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote**

CL 50	> 10000		mg/l
Durée d'exposition	78	h	
méthode	OCDE 201		

Propane-2-ol

Espèces	Scenedesmus subspicatus		
CE50	> 100		mg/l
Durée d'exposition	72	h	

Toxicité pour les bactéries

Substance de référence	Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote		
CE50	> 10000		mg/l
méthode	OECD 209		
Substance de référence	Éthanol		
CE50	6500		mg/l

Toxicité pour les bactéries (Composants)**Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote**

CE50	> 10000		mg/l
méthode	OECD 209		

Propane-2-ol

CE50	> 100		mg/l
------	-------	--	------

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Substance de référence	Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote		
Valeur	env. 20		%
Durée de l'essai	28	d	
méthode	OECD 301 B		
Substance de référence	Éthanol		
Valeur	> 90		%

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.10.19

évaluation Facilement biodégradable (critères OCDE)
 Substance de référence Oxyde de diéthyle
 évaluation Difficilement biodégradable

Biodégradabilité (Composants)**Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote**

Valeur env. 20 %
 Durée de l'essai 28 Days
 méthode OECD 301 B

Propane-2-ol

Valeur 53 %
 Durée de l'essai 5 d
 évaluation Facilement biodégradable

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**




Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	B		
14.1. Numéro ONU	2059	2059	2059
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	NITROCELLULOSE EN SOLUTION INFLAMMABLE (Oxyde de diéthyle)	NITROCELLULOSE SOLUTION, FLAMMABLE (Diethyl ether)	NITROCELLULOSE SOLUTION, FLAMMABLE (Diethyl ether)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	I	I	I
Quantité limitée	0		
Les catégories de transport	1		

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

Date d'impression 02.10.19

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque Classification according to Annex 4 VwVwS

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, Catégorie 4
Flam. Liq. 1 Liquide inflammable, Catégorie 1
STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique
STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.